

<https://charcot.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article666>



# BILAN D'ACTIVITE de la FCPE 2017-2018

- Le collège - Fédérations des parents d'élèves - F.C.P.E. -



Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2018

---

Copyright © Collège Jean CHARCOT - Tous droits réservés

---



Notre Conseil local FCPE stagne toujours au niveau des membres inscrits ce qui ne permet pas le meilleur partage des tâches et nous empêche toute action d'envergure par manque de moyens. L'adhésion de 20 € (revenant à environ 10 € après crédit d'impôt) ne semble pas la cause première. Il nous faut remédier à ceci.

Notre assemblée générale de rentrée avait réuni 15 personnes. Nous avons cependant réussi à présenter 9 candidats pour 14 postes aux élections du Conseil d'Administration. Nous avons également été présents dans les commissions.

Cette année a vu le vote du Projet d'Etablissement 2017-2020.

Il décline en objectifs

précis les 3 axes retenus par le collège :

- axe 1 : assurer la réussite des élèves.
- axe 2 : assurer un climat scolaire serein propice aux apprentissages.
- axe 3 : avoir une communication de qualité.

Ce document fixe la ligne de conduite et nous, parents élus au CA ou parents délégués de classe, sommes là pour veiller à sa mise en œuvre.

Le Conseil local FCPE a mandaté 22 parents délégués de classe dans 14 classes.

A

noter : 2 classes SEGPA n'avaient pas de parent délégué.

Nous avons

organisé une réunion de formation réussie et 2 réunions des parents délégués (février et avril). Les comptes rendus des conseils de classe ont été très majoritairement envoyés aux parents.

Le lien parents délégués – élus au CA est indispensable, voici un exemple : Ouverture du CDI pendant la récréation du matin effective depuis cette rentrée. Un bilan sera nécessaire.

Nous avons également lancé

un moment convivial lors du concert des CHAM de juin, réussi grâce à la participation dans l'urgence des parents.

D'autres problèmes ne sont pas oubliés : poids des

cartables avec peut-être une solution envisageable avec l'évolution des locaux, et la mise en place du Foyer Socio Educatif.

Le Conseil local FCPE a interpellé, en tant que conseillers communautaires de la Métropole, Mme Gailliout Maire du 5ème arrondissement et Mr Rudigoz.

Nous avons rencontré Mr

Rudigoz le 6 septembre 2018. Après avoir mis en avant l'investissement des équipes de direction et pédagogiques du collège, ses résultats (succès au DNB, nombre de mentions), nous avons plaidé pour une amélioration sensible des locaux et des accès au collège. Suite à cette entrevue, nous serons également présents le 18 octobre pour la rencontre avec l'élue de la Métropole chargé des collèges à laquelle participera Mr Chassagneux.

Si un projet ambitieux semble prévu dans le plan 2020-2025, nous serons actifs pour des améliorations urgentes et une programmation satisfaisante. Ce point sera à suivre sur plusieurs années.

## **BILAN D'ACTIVITE de la FCPE 2017-2018**

---

Nous avons été sollicités pour participer au financement de l'intervention du Docteur De la Gastine sur le sommeil et les écrans. Nous n'avons pas donné suite par manque de moyens financiers et l'intervention étant déjà prévue sans échange préalable.

Nous avons été sollicités en cette rentrée 2018 par Mme l'Assistante Sociale pour un besoin en fournitures. Si le fond social des collégiens a répondu à cette demande, nous devons nous interroger quant à la mise en œuvre d'action de solidarité interne au collège.